

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Lundi 6 mars 2023 à 17 heures 30 dans les locaux de la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	
	Jean DELALANDRE	Titulaire	X			
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire				Pouvoir donné à D. Terrier
	Brigitte MANZANARES	Titulaire				Pouvoir donné à Jean Delalandre
	Didier TERRIER	Titulaire	X			
	Patricia RENO	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
	Nicolas GAVARD- GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE- VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire				Pouvoir donné à Julien Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur- Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire			X	

Seine-Maritime
Allouville-Bellefosse
Annoville-Ambourville
Anqueville
Auzebois
Bardouville
Berville-sur-Seine
Bois-Hinot
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Duclair
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heuteville
Jumièges
La Bouille
La Cerlangue
La Marillaye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetot
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre Dame de Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Arneult
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Clair-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Elain
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taille
Saint-Paër
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Valleville-la-Rue
Villequier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure
Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquillon
Bourneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Fouillebeuf
Foumetot
Hauville
Honguemare-Guénouville
La Haye-Authière
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Orfèbeuf
Saint-Mards-de-Biacarville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Ouen-des-Champs
Saint-Samson-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Opportune-la-Mare
Tocqueville
Toulainville
Trouville-la-Haute
Vieux-Port

Commune associée
Sandouville

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 076-257602847-20230306-202303021AT-DE

Seine-Maritime
 Aibouville-Bellefosse
 Anneville-Ambourville
 Anquetièreville
 Auzebosc
 Bardouville
 Beville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelieu
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Saine
 Hérouville
 Hérouleville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Peville
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maude-d'Etellan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquerieville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Bernerville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquehon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Fosse
 Eteville
 Foubec
 Fourmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Biacarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Azier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

	Françoise DENIAU	Titulaire	x			
	Marc MIGRAINE	Titulaire		x		
	Annic DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant	x			
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire	x			
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant		x		
	Maryline LOUVEL	Suppléante		x		

Autres personnes présentes ou excusées				
Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire	x	
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Julien CHESNEL	Chargé de mission bois et forêt		
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
DREAL Normandie	Hélène REGNOUARD	Responsable de la mission Estuaire de la Seine		x
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »		x

Seine-Maritime
 Allouville-Bellefosse
 Annéville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelou
 Caudebec-en-Caux
 Dardar
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteville
 Heurteville
 Jumilèges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Motte-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumilèges
 Le Trait
 Louvetot
 Mautéviller-sainte-Georgette
 Mauvy
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pelvès
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Amé
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maxice-d'Etelou
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Pater
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wendille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Côte
 Touffreville-la-Corbette
 Triqueriville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Date de convocation	27/02/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	12
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	12
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N°2023-03-021/AT

Ambitions 2 et 3	Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire Tisser des liens entre les habitants et leur territoire
Objectif Stratégique	Limiter la consommation d'énergies fossiles et développer les énergies alternatives S'appuyer sur la restructuration des musées pour le développement d'une politique patrimoniale novatrice.)
Objectif Opérationnel Analytique	

AVENANT N°1 AU MARCHÉ 2019-S-04-CT : CONTROLE TECHNIQUE pour des travaux de réhabilitation thermique et fonctionnelle de la Maison du Parc

Cet avenant concerne le marché de travaux 2019-S-04-CT attribué à la Société SOCOTEC.

Il s'agit de modifications financières consécutives à l'ajustement de la durée de la mission à la durée réelle des travaux arrêtée à 29 mois (la durée prévisionnelle des travaux était estimée à 24 mois hors période de déménagements).

Les 24 mois correspondaient au marché de base des entreprises, les 5 mois supplémentaires au marché optionnel (bâtiment E) ;

Pour des raisons de travaux en site occupé, il n'a pas été possible de superposer la tranche optionnelle et la tranche ferme (c'est-à-dire de libérer le bâtiment E avant d'avoir fini le bâtiment D). Il s'agit donc de prolonger de 5 mois la durée du marché de Contrôle technique nécessitant pour des raisons de cohérence et de continuité de service la reconduction avec le titulaire actuel du marché.

Montant initial du marché = 10 800 € HT / 12 960€ TTC

Proposition d'avenant n°1 :

+ 1 268 euros HT / 1 521,60 euros TTC soit +11,74% du montant initial du marché correspondant à 5 mois d'accompagnement supplémentaires jusqu'à la finalisation des travaux.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU DU SYNDICAT MIXTE :

- décide de valider la proposition d'avenant n° 1 au marché 2019-S-04-CT ;
- charge le Président de l'exécution de la présente décision et l'autorise à signer tous les actes nécessaires à sa réalisation et toutes les pièces afférentes au dossier.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 6 Mars 2023



Jacques CHARRON
Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES
	C/	C/

Eure
 Alzér
 Banneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foubec
 Fourmetot
 Heuville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quibeuf-sur-Seine
 Roufot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blicarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Rogue
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurin
 Sainte-Croix-sur-Alzér
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haule
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Affiché le

ID : 076-257602847-20230306-202303021AT-DE